



AVIS PUBLIC

TENUE D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE POUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT P1-Z-3001-105-22

AVIS PUBLIC est donné à toutes les personnes et les organismes intéressés que lors de la séance ordinaire tenue le 17 octobre 2022, le conseil municipal de la Ville de Châteauguay a adopté le premier projet de P1-Z-3001-105-22 modifiant le règlement de zonage Z-3001 visant à modifier les classes d'habitation autorisées dans la zone H-331 dans le secteur du boulevard Albert-Einstein.

Une assemblée publique se tiendra le 26 octobre 2022 à 19 h, à la salle Jean Pierre Houde du centre culturel, situé au 15, boulevard Maple, à Châteauguay.

Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil désigné par ce dernier expliquera ce premier projet de règlement, les conséquences de son adoption et entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

La disposition susceptible d'approbation référendaire est la suivante :

- Modification des normes et des usages applicables à la zone H-331 en vue de faciliter la réalisation d'un futur projet d'aménagement.;

PUBLIC NOTICE

HOLDING A PUBLIC MEETING FOR THE FIRST DRAFT BY-LAW P1-Z-3001-105-22

PUBLIC NOTICE is given to all persons and the organizations interesting that during the regular sitting held on October 17, 2022, the municipal council of the Ville de Châteauguay has adopted the first draft by-law P1-Z-3001-105-22 amending Zoning By-law Z-3001 to modify the classes of dwellings permitted in Zone H-331 in the Albert-Einstein Boulevard area.

A public meeting will be held on October 26, 2022 at 7 p.m., at the salle Jean Pierre Houde at the centre culturel located at 265, boulevard D'Anjou, in Châteauguay.

During this meeting, the mayor or another member of the council designated by the latter will explain this first draft by-law, the consequences of its adoption and will hear the persons and the organizations wishing to be heard on this subject.

The provision subject to approval by way of referendum is as follows:

- Modification of the standards and uses applicable to the H-331 zone in order to facilitate a future development project.

La zone visée et les zones contiguës sont décrites au croquis joint au présent avis.

Toute personne intéressée peut consulter ce premier projet de règlement, l'ensemble des dispositions ainsi que la description ou illustration de la zone visée et des zones contiguës, à la réception de l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Donné à Châteauguay, ce 18 octobre 2022.

Le greffier,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. Dolhan', written over a horizontal line.

George Dolhan, notaire

The referred zone and contiguous zones are described in the sketch attached to this notice.

Any interested person can consult this first draft by-law, all the dispositions as well as the description or illustration of the referred zones and contiguous zone, at the reception of the city hall located at 5, boulevard D'Youville, Monday to Thursday from 8:30 a.m. to 12 p.m. and from 1:15 p.m. to 5 p.m., and on Friday from 8:30 a.m. to 12 p.m.


The present text is not official; thus, the French version prevails.


PROJET :

Modification du règlement de zonage Z-3001 visant à modifier les classes d'habitations autorisées dans la zone H-331 dans le secteur du boulevard Albert-Einstein.

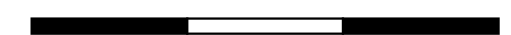
Zone visée et zones contiguës

LÉGENDE :

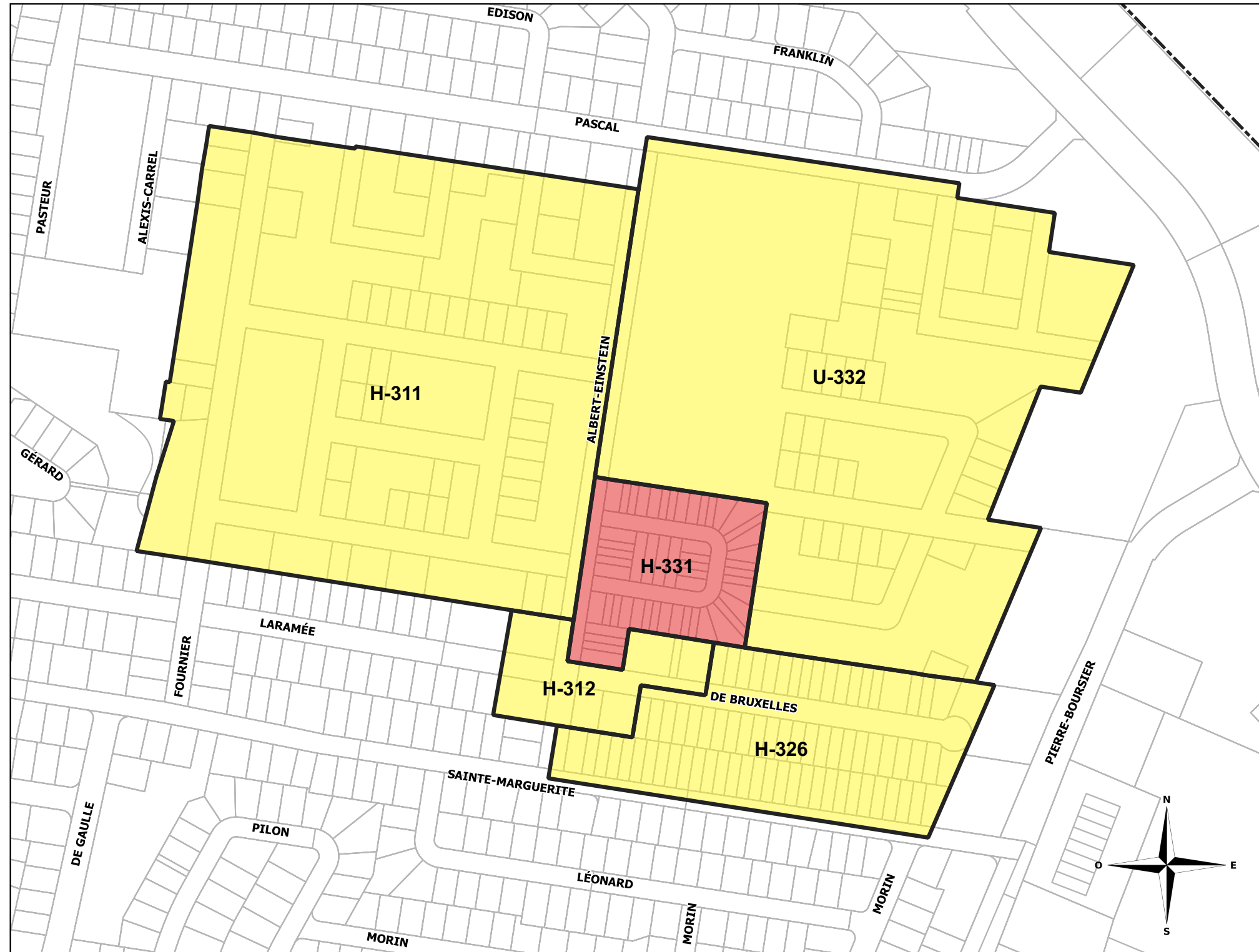
 **Zone visée**
H-331

 **Zones contiguës**
H-311, H-312, H-326, U-332

0 75 150 225 m



Ville de Châteauguay
Direction de l'aménagement du territoire
Date : 29 août 2022
Plan : Z-3001-105-22 1/1





**CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC
DE LA TENUE D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE
POUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT P1-Z-3001-105-22**

Je soussigné, Maître George Dolhan, agissant en ma qualité de greffier de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 18 octobre 2022, le présent avis public de la tenue d'une assemblée publique pour le premier projet de règlement P1-Z-3001-105-22 modifiant le règlement de zonage Z-3001 visant à modifier les classes d'habitation autorisées dans la zone H-331 dans le secteur du boulevard Albert-Einstein, à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 18 octobre 2022, le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 18 octobre 2022.

Le greffier,

George Dolhan, notaire